

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol.4 N°1 Mars 1981



(6)

AVANT-PROPOS

La Société d'histoire de Deux-Montagnes terminera cette année la série de publications amorcées il y a plus d'un an sur les Mémoires du Curé Jacques Paquin de Saint-Eustache.

Dans le présent numéro, le curé Paquin décrit l'inauguration dans le Bas-Canada de l'association de la propagation de la foi et il expose quelques-unes des oeuvres réalisées par cet organisme. Par la suite, l'auteur raconte les tentatives d'établissements des vendeurs de bible (les protestants) et comment Mgr de Nancy fera croisade contre eux.

Nous espérons que ces quelques pages sauront vous renseigner sur cette période troublée au niveau religieux.

Bonne lecture!

Claude-Henri Grignon
Président

CHAP. VII

Le 18 avril Mgr Lartigue (1) le Evêque de Montréal, donna un mandement par lequel il établit dans son diocèse l'excellente association de la propagation de la foi, déjà établi à Lion, dans plusieurs Diocèses de France, à Rome et dans le Diocèse de Québec depuis 1836.

"D'après l'indult papal du 7 janvier 1838 dit l'Evêque en établissant l'Association de la foi, nous établissons par les présentes dans le Diocèse de Montréal en Canada l'Association pour la propagation de la foi, avec tous les privilèges, indulgences et autres avantages accordés en cette Société par les Souverains pontifs, implorant de tout notre coeur les bénédictions abondantes du tout Puissant sur cette pieuse Institution."

"Le but de cette institution et de cette Société est 1^o d'unir ensemble toutes les personnes de l'un et l'autre sexe en ce Diocèse capables d'attirer par leur conduite édifiante les miséricordes (2) du Seigneur sur la bonne oeuvre projetée afin de faire par des prières communes et ferventes une Ste Violence au ciel, pour introduire le christianisme chez les infidèles et le fortifier dans le coeur de ceux qui ont déjà le bonheur de le posséder; 2^o pour fournir par les aumônes des Associés, les moyens d'établir des Missions chez les payens et aussi chez les Catholiques dénués de ressources pour l'exercice décent du culte; 3^o pour nous enrichir de biens spirituels par les indulgences que vous gagnerez en coopérant à l'oeuvre de Dieu."

(1) "Propagation de la foi. 1838" (inscription dans la marge)

(2) "Propagation de la foi. 1838" (inscription dans la marge)

"Les devoirs de chaque associé sont: 1^o de réciter tous les jours pour la propagation de la foi un pater et un ave avec cette invocation: St François Xavier priez pour nous; mais il suffit de diriger une fois pour toutes à cette intention le pater et l'ave de la prière du matin ou du soir; 2^o de donner en aumône à la Société, un sou par semaine."

"Les avantages attachés à l'association seront de pouvoir gagner: 1^o une indulgence plénière le 3 de mai, Fête de l'invention de la Ste Croix et pour anniversaire de l'institution de cette société; 2^o une seconde indulgence plénière le 3 de décembre Fête de St François Xavier qui est le patron de l'association; 3^o une autre indulgence plénière une fois chaque mois tout un jour au choix de l'associé et afin de gagner ces diverses (1) indulgences plénières qui peuvent toutes être appliquées aux âmes du purgatoire. Il faut pour le jour où l'on veut gagner l'indulgence se confesser, communier et prier dans l'église de sa paroisse à l'intention du Souverain Pontif. Par indult du 23. février 1830. les Associés peuvent gagner ces indulgences en visitant une Eglise quelconque et en faisant les autres oeuvres prescrites; 4^o cent jours d'indulgence chaque fois qu'étant contrit on fait les prières de l'Association ou quelque aumône en faveur des Missions ou enfin quelque autre oeuvre de charité et de piété; mais on ne peut gagner aucune des indulgences susdites à moins d'être associé et d'accomplir fidèlement les devoirs ci dessus mentionnés de l'association."

J.J. Evêque de Montréal
 Montréal 18 avril 1838.
 A.P. Truteau, ptre, sec."

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

Il y a communauté de prières et de graces entre tous les associés qui entrent en participation du bien immense que peut faire cette Association par toute la terre et dont les millions de prières journalières s'élèvent comme des montagnes de flammes et d'encens vers le trône de Dieu!

Qu'on juge ensuite des ressources que peuvent fournir à l'évêque les aumônes de milliers d'associés en faveur des Missions, parce que fournit la Propagande Anglaise pour répandre l'erreur dont les sommes ne montent pas à moins que 200 mille £ sterlings. Or si l'hérésie production monstre qui ne peut produire est si zélée pour le mal, que ne doit pas faire (1) la véritable Eglise fondatrice du christianisme par toute la terre? Aussi le Père commun de toutes les Eglises catholiques de l'univers vient il d'établir à Rome un Conseil central de cette grande oeuvre qui sera la fontaine commune de cette convive qui jaillira dans tout le monde et jusqu'à la vie éternelle...

Voici la puissante exhortation que le Cardinal vicaire adressa au Clergé et aux fidèles des Etats de l'Eglise à cette occasion au nom et de la part de Sa Steté.

"Fidèles, à la vue de cette voie large et facile qui vous est ouverte pour propager la religion de J.C. animez vous tous à concourir à une oeuvre aussi belle! Et vous Vénérables Evêques, Curés êtes, Prédicateurs fervens de la divine parole, annoncez partout l'existence et les fruits heureux d'une oeuvre aussi grande; Excitez tout le monde à prouver, par ce moyen infailible le salut de tant d'âmes rachettées par le précieux sang de J.C. et souvenez vous que la salvation de l'âme a été promise à celui qui sauvera l'âme de son prochain."

(1) "Propagation de la foi. 1838." (inscription dans la marge)

Il est nécessaire d'observer ici en parlant des indulgences accordées par les papes en faveur de cette Association qui prescrit des aumônes qu'ils n'agissent point en opposition au Concile de Trente V. 21. ch. IX, non plus qu'à la bulle de Pie V du 8 février 1567. contre les indulgences à propos d'aumônes parce qu'il ne s'agit point ici de quêter pour avoir l'aumône en donnant les indulgences ni de les vendre: car les Conseils qui reçoivent seuls les oblations des Associés (1) n'y ont aucune part. D'ailleurs l'oeuvre est toute spirituelle ne rapporte aucun avantage temporelle aux associés ni aux Conseils; ce n'est que pour la propagation de la foi chez les Infidèles où les Domestiques de la foi qui sont abandonnés des ressources spirituelles à cause de leur pauvreté... D'où il est facile de voir la grande différence entre les indulgences défendues et celles-ci.

Dans chaque Diocèse où l'association est établie il y a toujours un Conseil ou Bureau laïc pour faire les affaires de la Société et montrer au doigt que le Clergé n'a aucune part dans la collection des sommes souscrites pour les Missions. Ce Bureau fait imprimer tous les ans un rapport de l'état des Missions, des progrès de la Société, du montant des aumônes de chaque paroisse qu'il nomme, des recettes et des dépenses annuelles à tous et chaque associé qui est chef d'une dizaine ou d'une centaine de membres: car l'association se partage en 10 jusqu'à 100. qui prend le nom de centurie. Chaque décurie nomme le chef de la centurie et ainsi jusqu'au millénaire suivant le cas. Bien entendu que chaque Décurie, centurie ou milli comme les Bureaux ont leurs trésoriers, Présidens et secrétaires. Le Bureau centrale de l'Association du Diocèse de Montréal se compose des personnes suivantes savoir: l'Honorable

(1) "Ditto" (inscriptions dans la marge)

Jules Quesnel Président Paul Joseph Lacroix Ecuyer de Montréal
 Vice Président, Olivier Berthelet do, do trésorier, Bernard
 Leprohon, do, do secrétaire. Membres du Comité Mr Quiblier,
 Grand Vicaire et Supérieur du Séminaire de Montréal, Alexis
 Sauvageau de la Prairie Ecuyer, Louis-Joseph Guillaume Case-
 neuve (1) Er. Dr. de L'Assomption, Joseph de la Broquerie, Er.
 de Boucherville Pierre Moreau Er Avocat de Montréal.

L'association de Québec fut établie par Mgr Signay dans
 un mandement exprès en date du 28. décembre 1836. en vertu d'un
 Bref de Grégoire XVI sous la date du 28. février de la même an-
 née. Elle a les mêmes Règles et les mêmes attributs que celle
 de Montréal. Son Bureau central est composé comme suit: l'Hono-
 rable Juge Panet de Québec Président, l'Honorable Edouard Caron
 maire de la cité, Vice Président, A.A. Parent Er de Québec, tré-
 sorier C.M. Defoy Er de Québec Secrétaire Mr Demers Grand Vicaire
 du Séminaire de Québec Jean Langevin, Ferréol B. Lindsay, Ls
 Massue, et Pierre Pelletier, Ecuyers de Québec, membres du Comité
 de Direction de l'Association du Diocèse de Québec.

Les principales Missions soutenues ou fondées par la Socié-
 té du Diocèse de Québec sont 1^o la Rivière Rouge, 2^o La Colombie
 dont nous avons amplement parlé; 3^o Le Lac Abbitibi formé par
 Mr Charles de Bellefeuille prêtre du Séminaire de Montréal qui a
 donné une relation intéressante de sa Mission première à Thémis-
 caminge, Abbitibi en 1836. et depuis jusqu'en 1839. qu'il est
 mort à la suite de cette pérégrination pénible et lointaine; 4^o
 La Mission des Chenaux sur la Rivière St Maurice derrière les
 trois-Rivières (2), fondée par Mr Dumoulin, ancien Missionnaire
 de la Rivière Rouge et maintenant Curé de Ste Anne de Hyamachiche,
 et le jeune Mr Harper vicaire des trois-Rivières qui périt dans

(1) "Bureau de Montréal As. de la foi. 1838" (inscription dans
 la marge)

(2) "Grosse Ile. 1842" (inscription dans la marge)

cette Rivière en allant avec Mr Dumoulin évangéliser les sauvages de ces parages en 1839. Il fut remplacé dans cette pénible et dangcreusc mission par Mr Payement jeune Prêtre de la Paroisse de Ste Geneviève de Montréal qui s'instruisit de bonne heure dans la langue Algonquine que parlent ces sauvages, à la Mission du Lac des Deux Montagnes 5^o Le Lazaret de la Grosse Ile établi en 1832. à l'occasion du Coléra si funeste en cette année, situé dans le golphe St Laurent où doivent faire la quarantaine les vaisseaux qui nous apportent les poisons de l'autre hémisphère. Comme il n'arrive que trop souvent qu'un certain nombre de catholiques détenus à la Grosse Ile y mourraient des maladies pestitentielles sans les secours de la Religion l'évêque de Québec y envoie un prêtre qui y réside tout le tems que dure la navigation, depuis 1832. Dans la douleur qu'éprouvent ces pauvres émigrans d'avoir quitter le sol de la patrie pour venir mourir sur la terre étrangère c'est pour eux une bien douce consolation que de recevoir les secours de leur religion à leurs derniers soupirs.

Le jeune Joseph Octave Fortier de la famille respectable des MM Fortier de la Basse Ville de Québec y est mort vyc-time de son zèle et de sa charité envers les pestiférés de la Grosse Ile en juin 1842. Le Rév. Mr Ross ministre (1) de l'Eglise Anglicane au Lazaret de la Grosse Ile a fait dans une allocution publique à ses Congréganistes l'écloge du zèle et du mérite de cet intéressant jeune Missionnaire. On aime à enregistrer des sentimens aussi nobles et libéraux que ceux là!

Il y a dans la Grosse Ile une jolie chapelle, sous l'invocation de St Luc. Elle a 40 piés de longueur sur 13. de largeur et a été bâtie sous les auspices du Gouvernement. Mais la mission

(1) "Missions du Canada 1838." (inscription dans la marge)

et la chapelle sont aux frais de la Propagation de la foi comme les autres dont il est ici question. Tous les dimanches et fêtes chômées dans le Diocèse de Québec les Evêques convalescens et en santé y assistent aux offices avec piété. On a bâti aussi près de la chapelle une maison presbytérale pour le tems que dure la station de la quarantaine.

6° La Mission de Sherbrooke qui comprend tout le district de St François dont elle est le chef lieu. Le Missionnaire a à parcourir une étendue de 20 lieues de longueur sur 13 de large, c a d 260 lieues de superficie sur laquelle est éparsée une population catholique de 1124 âmes ou de 280 familles dont les trois quarts sont des Emigrés irlandais, les autres sont canadiens.

Le Missionnaire est Mr J.B. M'mahon il a déjà une chapelle à Sherbrooke, une autre à Ascott, une à Shipton et une autre à Eaton.

7° La Mission de Drummondville dont le nom vient du Général Drummond sous le Gouvernement duquel fut formée cette ville des Setters après le départ de Sir George Prévost (1) à la paix de 1815 comprend une étendue d'environ 10 lieues sur sept, et renferme les Townships Grantham, de Wickham et de Durrham sur la rive sud-ouest de la Rivière St François et ceux de Kingsey, Simpson et de Wandower sur la rive opposée. Mr Robson en est le Missionnaire.

8° La Mission d'Halifax composée des Townships de Leeds Nelson, Irlande et Enverness dans le Comté de Mégantic contient environ 120 familles catholiques dont la moitié est canadienne. Il y a une chapelle à Halifax que dessert Mr Horking.

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

9° La Mission de Frampton dont Mr W. Dunn est missionnaire possède 247. familles dont 10 seulement sont canadiennes. La chapelle est sous le vocable de St Edouard.

10° Les nouveaux établissemens du Lac de Beauport situé dans les profondeurs de la paroisse de ce nom et de Stoneham dans les derrières de Charlesbourg forment une Mission de 47 familles irlandaises. La chapelle est sous le titre de St Dunstan et sous la direction de Mr Pierre Roi curé de Charlesbourg.

11° La Mission de Laval nom du 1° Evêque de Québec est située dans les profondeurs de l'Ange Gardien et contient 36 familles irlandaises desservies par le même que celui de St Dunstan.

12° Enfin la Mission de Val Cartier desservie par le Curé de Ste Catherine de Fassebeault Mr Paisley possède une chapelle dédiée à St Gabriel et 60 familles irlandaises.

Voilà les missions pauvres et neuves qui sont cultivées avec soin au moyen des aumônes et du denier (1) de la veuve envoyés au Bureau central de Québec. Nous avons oublié de citer la Mission de Somerset dans les profondeurs de Gentilly et de St Pierre les Becquets qui est desservie par Mr Cl. Gagnon. Ce qui nous a causé cette erreur c'est que nous n'avons pas vu ce nom dans le rapport que Mr Poire a eu la politesse de nous adresser.

Nous allons donner maintenant la statistique des Missions du Diocèse de Montréal soutenues et fondées par les fonds de la Société de la Propagation de la foi dans ce Diocèse. Le Bureau paie pour les Missions suivantes nouvellement fondées et celles qui l'étaient par les soins du défunt Evêque Lartigue qui a fait explorer l'état religieux dans les lacs Nipissing, Thémiscaming, etc. par Mr de Bellefeuille.

 (1) "Missions 1838." (inscription dans la marge)

- 1° Les Missions de ces lacs Témiscaming, Nipissing, etc.
- 2° La Mission de Ormston dans la Seigneurie de Beauharnois
- 3° De Bassillon derrière Beauharnois. Cette Mission est dédiée à St Jean Chrisostome que dessert Mr Dallaire ainsi que la précédente.
- 4° De St Anicet dans les Townships de Godmandsheller et de Hinshinbrook. Cette Mission est située dans un beau site sur les bords du Lac St François et est maintenant desservie par Mr Poirier.
- 5° Près de la Paroisse (1) de St Edouard est la Mission de Sherrington sous l'invocation de St Basile Evêque et Docteur
- 6° Les Missions de Dunham, 7° de Grandby, 8° de Standstead, 9° de Grenneville, 10° de Buckingham, desservie par Mr Brady, 11° de Templeton, 12° de Chelsea, 13° de Bordon desservie par Mr Vallée.
- 14° D'Ailmer dans le comté de l'Otawa desservie par Mr Deshotels.
- 15° De New Glasgow, 16° du Lac Maskinongé, 17° du Grand Calumet, 18° de la Passe et enfin 19° des Allumettes desservie par Mr Moreau qui en dessert plusieurs autres.

Le P. Duranquet Jésuite arrivé en 1842 avec 5 autres à la Prairie, est maintenant au Séminaire du Lac des Deux Montagnes où il apprend la langue algonquine que parlent la plupart des Sauvages du Canada comme nous l'avons fait voir dans le 1^o volume de ces Mémoires. Ces R.P. Jésuites doivent (doivent) (2) chargés des Missions comme le furent leurs devanciers, au commencement de cette colonie.

Comme les détails des travaux des Missionnaires de cette Province sont très étendus et bien intéressans je renvoie pour en prendre une connaissance plus ample au Rapports faits chaque année et distribués partout, par les bureaux des Associations de Québec et de Montréal

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(2) Ce mot est répété 2 fois dans le texte

Mgr Bourget Ev. de Montréal visita en novembre 1840. les Missions du haut de son Diocèse qui est située sur la rive nord de la Rivière des Otawas et des Lacs dont nous avons fait mention. Il était accompagné de MM. Amiot (1) Girouard, Prince, Truteau, Desautels, prêtres et curés et du jeune abbé Plamondon catéchiste et économiste. L'Evêque rendit compte des fruits abondans que la grâce avait déjà produits dans ces missions naissantes dans un mandement qui est du 25 novembre 1840. On le trouvera dans le rapport de 1841. ainsi que la relation que Mgr Gaulin donna dans la même année des Missions qu'il avait visitées dans le Diocèse de Kingston à la date de la visite de l'Evêque de Montréal. Cette relation comme celle des visiteurs de l'Otawa est du plus grand intérêt par le fond comme par la forme.

"Il est facile de comprendre par ce que nous venons de rapporter, dit le rapport de Québec et nous dirons la même chose, quelle masse de bien peuvent produire les associations de la propagation de la foi."

"Si pour encourager les catholiques à favoriser cette importante association il fallait recourir à des motifs humains, nous leur parlerions des efforts que font les sectes protestantes pour répandre leurs erreurs dans les pays éloignés. Nous leur dirions que dans l'année 1838. les contributions des nombreuses sociétés formées en Angleterre pour l'encouragement des Missions (2) protestantes ont produit la somme énorme de £ 253528 sterling. C'est avec ces moyens que les sociétés Bibliques envoient par le monde tant d'ignorans fanatiques troubler la paix des catholiques ou tourmenter les sauvages chez lesquels ils ne peuvent opérer qu'un changement d'erreurs.

(1) "Missions 1838." (inscription dans la marge)

(2) "Suisses 1838." (inscription dans la marge)

En mai 1840. deux ministres Wesleyens MM. Bartley Bondie et Mason furent envoyés de Londres sur un des vaisseaux de la Baie d'Hudson, au territoire de l'ouest Rivière Rouge, pour embaucher les nations natives de ces contrées, pendant que d'autres charlatans, allaient la bible à la main et à pleines voitures essayer leurs prédications contradictoires chez les catholiques de cette Province dans les Missions dont nous venons de parler et jeter des bibles de maisons en maisons, les vendant quand ils pouvaient, les donnant quand les gens ignoraient ce qu'ils étaient ou les laissant à domicile quand ils n'en voulaient point.

En vain travaillèrent ils à acheter à beaux deniers comptans, que leur fournissait la Propagande anglaise, des prosélythes et des croyans ils n'ont rien gagné pas plus que la nouvelle fournée de prédicans Suisses qui parut dès 1838. dans quelques campagnes du Bas Canada. Cette nouvelle secte de lecteurs, de vendeurs de bibles et de colporteurs de sornettes héréticapolique débuta dans la paroisse de l'Acadie (2), dans l'endroit nommé la Grande ligne. Un verbeux prédicant nommé Roussi et sa femme qui fait la prophétese embeauchèrent une demie douzaine d'habitans canadiens parmi les pauvres auxquels ils donnaient ou prêtaient de l'argent à condition qu'ils se feraient Suisses pour l'intérêt de l'argent prêté.

Cette petite victoire qu'on fit sonner bien haut en la gonflant beaucoup dans les rapports qu'il est d'usage de faire à la Société Biblique de Londres tous les ans, fit accourir l'année suivante 1839 un très grand nombre de jongleurs sectaires. Ce qui favorisa aussi cette importation malfaisante ce fut l'établissement d'une Société Biblique à la tête de laquelle se plaça fièrement le héros de St Eustache Sir John Colborne de brulante mémoire (mémoire) (3)

(1) "Suisses 1838." (inscription dans la marge)

(2) "Ditto" (inscription dans la marge)

(3) Ce mot est répété dans le texte

Pour éclaircir l'inexplicable entreprise de vouloir protestantiser les Canadiens, chose qui avait été tentée vainement par des instructions royales données aux Gouverneurs anglais depuis 1769 jusqu'à 1813. Il faut rappeler la triste et néfaste époque de 1837. où les prêtres se trouvèrent en opposition avec les souffleurs de tempêtes et les pourfendeurs de gouvernement; on pensa qu'après la rébellion les canadiens en voudraient (1) assez à leurs prêtres pour prêter l'oreille aux vendeurs et trafiqueurs de doctrine facile qui exemptent de tout culte si ce n'est celui de lire et d'expliquer la bible traduite à tort et à travers par le premier venu et imprimée de même. Nos bons amis MM. les toriers Bretons qui n'auraient osé ni se montrer après les scènes affreuses de 1837. ni se faire entendre avec leur langage crurent dans leur sagesse profonde que des Evangélistes parlant la langue française pourraient vu les circonstances faire pirouetter le catholicisme en Canada, ils se trompèrent bien loin d'avoir perdu de l'influence les prêtres qui n'avaient cessé de recommander la modération en politique et qui se conduisirent avec tant de charité envers les malheureux emprisonnés furent amplement justifiés vis à vis des masses qui virent alors que le clergé avait eu raison et que le pays n'aurait pas été malheureux, si on l'eut écouté, comme il l'était devenu par la rébellion; joint à cela la visite d'un homme comme l'Evêque de Nancy dont nous parlerons bien souvent tout enfin déjoua les plans sinistres de nos anglificateurs, et réduisit la vente de la bible protestante à veau-l'eau.

Ce qui mettait de plus en mouvement tous ces pseudoprophètes c'était le besoin de vivre et de gagner de l'argent que prodiguait à pleines mains les Sociétés Bibliques de la métropole, qu'il faut maintenant faire connaître (2) les trames ourdies dans l'ombre contre

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(2) "Sociétés bibliques 1838" (inscription dans la marge)

la religion et la nationalité des canadiens français ce que nous verrons sous les Gouverneurs Colborne, Durrham, puis encore Colborne et Sidenham; nous ne parlerons ici que des efforts employés par les religionnaires Suisses et les Sociétés Bibliques qui les soudoient.

"Le 2 mai 1804. dit Mr Bonin dans le journal les Mélanges Religieux de Montréal, il se forma à Londres une Société Biblique dont nos Suisses sont les Envoyés. Le but de cette Société est de répandre la Bible partout, bon gré mal gré. Aussi a-t-elle fait imprimer la bible en 158. langues différentes et en envoie-t-elle tant de Million de ces livres qu'on se plaignait en 1842 qu'elle n'avait pu en distribuer que 6,000 en Canada? Qu'est-ce donc dans les grands pays protestans?"

"Vous devinez bien sans qu'on vous le dise que les traducteurs et les imprimeurs de ces masses de Bibles, n'ayant pas comme les Apôtres la science infuse ni apparemment le don des langues de tant de sortes ni encore bien moins l'inspiration du St Esprit pour les guider, ces Bibles fourmillent de fautes de toutes espèces! Tellement qu'en Chine et dans les Indes l'écriture des Sectaires est regardée par les naturels comme ces talismans et ces paroles de magie! Il est de plus constant que si les Sociétaires Bibliques sont assez riches pour répandant la bible (1) avec profusion chez les pauvres idolâtres ils n'ont pas plus que Simon le Magicien le don du St Esprit pour la leur faire comprendre."

"En 1833. cette Société avait pour aides 629. autres sociétés adjointes répandues dans Paris, Lion, Toulouse, Strasbourg, Montpellier, Nancy, Montauban, Amsterdam, en Prusse, en Allemagne, dans le Dannemark et enfin dans la Suisse d'où nous viennent nos aimables Colporteurs de bible courant de porte en porte pour les lire, les

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

vendre, ou les donner quand les gens ne les jettent pas à la porte: ce qui arrive maintenant qu'ils les connaissent."

D'après des rapports officiels on voit que la seule Société de Londres qui retire un sou par semaine de chaque associé pauvre ou riche a réalisé la somme énorme de £ 253 528 en 1838. comme nous l'avons déjà dit. Voilà la corne d'abondance où nos bons Suisses vont prendre de quoi nourrir leurs femmes, leurs enfans et leurs bêtes; car ces messieurs ne vivent pas plus que les autres de l'air du tems; ils ne vont pas toujours à pieds portant leurs enfans soutenant leurs femmes; ils ne portent pas non plus comme les apotres le seul bâton pastoral comme St Pierre; ils travaillent pas de leurs mains comme St Paul; ils ne s'abstiennent pas comme les anciens apotres et le clergé catholique du mariage: leur célibat même ne dédaigne pas au besoin la séduction de certaines Idilettes (1) comme Calvin et de rapt même au besoin!

Que de sommes énormes sont gaspillées pour soutenir des jongleurs hommes et femmes: car tous prêchent et prophétisent qui viennent troubler la paix qui régnait d'une manière si intéressante entre tous les catholiques et les religionnaires de ce pays; et chercher à embaucher nos religieux habitans chez lesquels il ne règne aucune dissidence religieuse. Voilà comme le protestantisme qui ne bat plus que d'une aile en Europe va se débattre en Amérique afin de prolonger de quelques semaines sa délirante agonie.

Ces Suisses ne savent littéralement rien à part la lecture de leurs bibles falcifiées et un (.,.) d'écriture sans grammaire ni orthographe du moins ceux que j'ai vus: aussi n'ont-ils accès que chez quelques pauvres ignorans qui ne sachant rien ne peuvent s'appercevoir de ce qui manquent à ces charlatans car pour les personnes instruites celles mêmes qui n'ont pas trop de catholicisme, elles rougiraient de marcher à leur remorque. Elles aiment mieux ne rien croire

(1) "Suisses 1838" (inscription dans la marge)
 (...) Il manque le mot peu dans le texte (n.d.l.r.)

disent elles que de croire sur parole de pareils jongleurs et en vertu de livres barbouillés mille et mille fois dans les Presses Bibliques fallacieuses.

Ils n'ont aucune teinture des hautes sciences pas même de l'histoire⁽¹⁾ et quand il s'agit d'argumentation c'est pitié d'entendre leurs argumens sans liaisons et leurs divagations sans fin et sans aucun enchainement quelconque. C'est ce qu'on a vu dans une conférence publique à Ste Elizabeth entre le P. Telmont de la Communeauté des Oblats et une dizaine de Suisses. Le P. Telmont commence sa profession de foi par la récitation du Symbole de Nicée et les Suisses disent qu'ils l'admettent; mais quand il s'agit du développement ils en rejettent plusieurs articles. Deux notaires écrivaient la discussion; mais quand il s'agit de reconnaître les réflexions émises de part et d'autres les pauvres Suisses s'apperçoivent de leurs bévues sans nombre et abandonnent la lutte au milieu des huées et des menaces d'une foule immense présente et impatiente! Il serait intéressant de mettre cette conférence au jour c'est en faisant connaître ces charlantans qu'on les nullifie:

Mais si l'homme est connu son empire est détruit. Il faut donc que le protestantisme anglican soit bien pauvre en fait de prêcheurs à tant la paire pour être obligé de se servir de pareils garnemens Suisses.

Cette réflexion dernière nous rappelle l'aveu que fait le Quaterly Adviser Chand protestant d'Angleterre en 1842: "Le peuple en Angleterre est plus ignorant de ses devoirs qu'il ne l'est dans aucun autre pays de la chrétienté: un coeur saignera de douleur, s'il considère combien de milliers de personnes n'ont pas une meilleure (2) idée de Dieu que les payens, des milliers de mendiants, d'agriculteurs grandissent simples enfans en religion si profondément ignorans qu'à peine ils connaissent le père céleste. Que

(1) "Suisses" (inscription dans la marge)

(2) "Révérend Ailwin" (inscription dans la marge)

doivent conclure les catholiques de la réforme en voyant l'état de la religion parmi les protestans? Dans leurs Eglises ils ont retenu des doctrines fondamentales qui peuvent les sauver; mais l'état du service public dans plusieurs églises protestantes rend le salut impossible par ce seul moyen."

Mr Ailwin M.P.P. Solliciteur général pour le Bas Canada disait en plein parlement août 1841. "Que les Canadiens Français sont bien supérieurs à la population d'origine anglaise du Bas Canada en éducation et en morale". Nous citons ces réflexions et nous pourrions en donner beaucoup d'autres de la part d'hommes instruits en libéraux pour prouver que le Pays n'a pas besoin d'aventuriers à tout vent de doctrines à tel point qu'on ne peut savoir à quel parti ni à quelle couleur religieuse ils appartiennent qui ne sont propres qu'à détruire les grands principes du christianisme et remettre les masses dans ce cahos immonde de doctrines absurdes et ridicules et de là, dans l'indifférence et l'abnégation totale de la civilisation et surtout de la mort.

Il est si vrai (1) que ces Messieurs n'ont aucun corps de doctrine à eux que leur chef Mr de la Pelletrie de Montréal s'est fait consacrer ministre de la Secte Presbytérienne en 1841. Alors grand triomphe et grandiose cérémonie de la part du Presbytère qui accourut des villes et des campagnes pour donner l'accolade Presbytérienne au nouveau confrère. On alla même jusqu'à changer la liturgie de la grande et consistante église en faveur du célèbre Mr de la Pelletrie et au lieu de faire la cérémonie dans la langue sacrée du Presbytère on la fit dans la langue prophane française laquelle n'avait jamais servi assurément dans ce Pays pour une pareille momerie religieuse. Mais les Suisses qui se font Presbytériens et les

(1) "De la Peltrie. Suisse" (inscription dans la marge)

Presbytériens qui changent leur liturgie pour l'honneur de posséder un Suisse se valent bien les uns les autres en fait de consistance et prouvent que leur religion est commode et perméable.

Ces charlatans comme tous les Sectaires suivent l'inspiration du moment et de l'intérêt: ils seront trembleurs, Albigeois, Baptistes, Anabaptistes, Quakers, Universalistes, New Leth, Soci-niens, St Simoniens, cherchant par le monde la femme forte qui doit le régénérer, Mormonites, Sts des derniers tems pas plus insensés que les autres millions de sectaires qui pullulent dans les Etats Unis et notre bonne mère la Grande Bretagne... Ces Mormonites de nouvelle création tirent leur nom du fondateur de la secte comme c'est l'usage chez ceux (1) qui suivent les phases de l'erreur; ils doivent prêcher à toutes les tribus sauvages des deux Indes à l'aide du livre de Mormon qu'un Ange lui a fait venir des librairies du ciel. Ils font des quêtes pour bâtir une ville et un temple de Jérusalem dans le Missouri de l'union américaine où ils comptent beaucoup d'Adeptes, pendant que les Juifs iront dans leur ancienne patrie la Judée rétablir leur ville Ste et leur temple. Le livre de Mormon révèle qu'aussitôt que ces villes (2) rebâties elles seront enlevées toutes entières avec tous leurs habitans Mormonistes les Sts des derniers tems dans le ciel. Mais il faut qu'ils aient auparavant reçu le baptême à la façon et suivant le rite des campbellistes. Alors tout cela redescendra avec le Rédempteur en personne avec sa Jérusalem céleste; puis ensuite les îles iront se joindre aux continens comme elles s'en étaient imprudemment séparées pour se faire battre les flancs par les flots, les eaux se retireront vers le nord en faisant baisser le pôle arctique ou en grimpant sur les autres en contradiction de la gravitation et du niveau et alors on assistera aux nouvelles Vêpres Siciliennes où on détruira non seulement des français comme dans les premières, mais tous ceux dont l'esprit n'aura pu s'abaisser jusqu'à croire

(1) "Mormonites - Suisses 1838" (inscription dans la marge)

(2) "Ces villes" ces mots sont répétés dans l'original (n.d.l.r.)

aux bêtises des Mormonites et la fin des choses arrivera...!

Eh! Voilà ce qui fait fortune en Angleterre et dans les Etats et l'on voudrait nous anglifier par le moyen des Suisses et des Jongleurs (1) lunatiques? Mais les Canadiens bien loin de tomber dans les filets de ces fanatiques se sont serrés auprès de leur Eglise imperméable, la religion exposée est devenue l'objet des dévouemens les plus sublimes et des conversions sans nombre de protestans honnêtes et de bonne foi comme nous le verrons plus loin. Bien plus chez ceux qui étaient plus exposés aux visites incessantes des Suisses l'opposition et la haine commençaient déjà à se montrer d'une manière épouvantable non seulement contre les Suisses mais contre les protestans avec lesquels ils avaient toujours vécu en paix et bien plus contre le gouvernement qu'on voyait à la tête de la Société Biblique à Montréal en 1839. Aussi il était tems que le pays fut purgé de ces insectes plus malfaisantes encore que la mouche à blé car nous aurions vu des scènes malheureuses comme dans l'ancien monde. Si les ministres d'état entendent bien l'intérêt de la mère patrie sur les Canadas qu'ils ne s'abaissent pas jusqu'à soudoyer de pareils aventuriers: car il est certain que si la chose eut été commencée dans l'agitation de 1837. c'en eut fait de la connexion britannique: on aurait vu comme en Espagne, tout un peuple levé en masse et massacrer comme les guérillas les ennemis de leurs droits religieux et civils.

Pour ne pas s'éloigner trop des Mormonites et en finir avec eux je dirai qu'on a vu avec chagrin arriver dans nos ports de Québec et de Montréal d'infortunés dupes de ces jongleurs, qui, après avoir vendu tout ce qu'ils possédaient en Europe pour aller chercher le Paradis que promet l'imposteur Joë Smith au nom de Mormon dans les solitudes du Missouri, se trouvent dénuées (2) de tout.

(1). "Ditto" (inscription dans la marge)

(2). "Mormonites" (inscription dans la marge)

Ce Joë Smith avait planté ses étendards dans les Illinois d'abord, mais ayant été chassés de cette localité, lui et les siens, et traqués comme des bêtes malfaisantes par les populations, ils se sont fixés au Missouri jusqu'à ce qu'on les en déloge. Dans le H.C. ils ont séduit quelques protestans, leur faisant passer des contrats par lesquels ils donnaient leurs biens à la ville Ste mais quand il a été question de déguerpir et d'évincer ces pauvres dupes, alors on a chassé les embaucheurs Mormonistes.

Les Suisses de leur coté faisaient un dédit avec ceux qu'ils avaient embauchés par lequel ils ne pouvaient plus se démettre sans payer telle somme ou rembourser les deniers qu'ils auraient reçu pour se vendre et se faire Suisses. Voyageant partout les Suisses s'imprégnèrent de principes des Sectaires parmi lesquels ils vivent quelque tems: par exemple: ils rebaptisent pour effacer le baptême donné par les catholiques; ils leur font prendre des vomitifs pour leur faire vomir les sacremens qu'ils ont reçu et pour cela ils ont des baptêmes à l'eau froide à la glace, des baptêmes à l'eau tiède, des baptêmes totaux en plongeant tout le corps dans l'eau: à l'Acadie, ils ont une grenouillère dans laquelle ils jettent leurs cathécumènes dans la boue servant à les rincer après le baptême; il y en a de partiels qui se donnent sur une partie quelconque du corps. Point de prières, de sacrifices (1), de mortifications, de jeûnes, d'abstinence, etc. dans leur secte: car J.C. a fait tout cela pour eux. Mais se trouvent-ils avec des catholiques qu'ils veulent séduire: ils font de grands signes de croix, marmottent quelques prières en forme de bénédictité. C'est bien le Benedicité que Scarnon met dans la bouche de Didon au repas qu'elle donne aux Troyens!

(1) "Suisses" (inscription dans la marge)

A Ste Scholastique, le Majordome de la Galère Suisse Mr de la Pelleterie eut une conférence semi publique avec Mr Bonin curé de cette paroisse quelques matadors Suisses accompagnaient Mr de la Pelleterie et un couple de prêtres Mr Bonin; mais là comme à Ste Elizabeth, les pauvres Suisses eurent tant de peur des argumens corporels des habitans qu'ils demandèrent la protection des prêtres qui les firent entrer au Presbytère. A St Eustache un de ces charlatans ayant eu l'imprudence de s'arrêter à la porte de l'Eglise où il y avait encore plusieurs personnes qui étaient venues à la messe en 1842. il fut baffoué, couvert de pelottes de neige par les enfans et conduit hors du village au milieu des huées et des balles de neige qui lui roulaient sur le corps par centaines. A Terrebonne on les a chassés au bruit du tambour, des vieilles chaudières et des mascarades d'un charivari très significatif; à Ste Thérèse, leur maison a été endommagée par des gens masqués. Cependant ils ont encore dans la Rivière Cachée une des côtes de cette paroisse un Matadore Suisse et 3 familles canadiennes qui croient à ces contes de bluettes de fanatisme. Un nommé Pratte fils, de Ste-Scholastique ayant eu la faiblesse de se laisser entraîner dans la secte (1) de ces Escabars bibliques fut vanté, exalté et dignifié par le titre d'Evêque Suisse qu'on lui donnait quoiqu'il n'y aît pas d'hyérarchie chez eux. Voyez comme j'ai eu de la chance disait Pratte à ses amis je suis évêque par la vertu des Suisses quoique meunier de profession que j'étais...! Ce fut en cette qualité d'Evêque que le jeune Pratte vint au Presbytère de Ste Scholastique la bible à la main pour avoir une conférence avec les prêtres qui s'y trouvaient pendant une retraite qu'y faisait Mgr de Nancy en 1840. Mais comme il avait succombé au Suissisme par faiblesse, ce jeune homme est revenu de bonne foi à l'église catholique qui le reçut à bras ouverts comme le père de l'enfant Prodigue et l'Evêque Suisse d'un jour redevint meunier comme auparavant. Dans une des côtes de cette paroisse il y a encore un maître d'école sans écoliers de cette secte.

(1) "Pratte 1840" (inscription dans la marge)

Dans la côte St Joseph Seigneurie du Lac appartenant au Séminaire, côte annexée depuis 1834 à la paroisse de St Eustache, Rivière du Chêne deux individus obsédés ainsi que leurs familles par ces fanatiques étaient en danger de faillir dans leur foi, les autres habitans qui détestaient jusqu'à la haine la plus implacable ces disséminateurs de mauvaises doctrines me demandèrent une visite dans cette côte par le grand et puissant Evêque (1) de Nancy. Je goûtai ce projet et les en remerciai plusieurs fois en leur disant que nous irions eux et moi à sa rencontre au Lac des Deux Montagnes pour le prier de se prêter à cette bonne oeuvre. Ce bon Evêque voulut bien se rendre à l'invitation secondée par le respectable Mr Dufresne Supérieur de cette mission du Lac. Il s'y rendit le 18. juillet 1841. La fête fut aussi solennelle qu'il fut possible de la faire dans une côte éloignée du Village mais où le site favorisait pourtant beaucoup 7 à 8 mille personnes accourues de très loin et de toutes parts y étaient présentes. Une file de 100 voitures avec autant d'hommes à cheval portant de vastes drapeaux conduisirent Mgr de Nancy jusqu'à la Cote St Joseph sur un des plateaux élevés dans les écrans de la première montagne du Lac. Toute la grande route était bordée de sapins, vis à vis des maisons placées chaque côté du chemin étant élevé une enfilade de pavillons drapés de couleurs brillantes; sur un des écrans étaient pointés deux pièces de canons appartenant à la Mission du Lac avec des canoniers sauvages qui y avaient apportés leurs pavillons britanniques.

Sur le point culminant de la côte s'élevait une tente à une hauteur convenable on y montait par plusieurs degrés. Le Balcon où devait prêcher l'évêque était entouré de beaux arbres verts, ceinturé de pavillons d'inscriptions (2), d'emblèmes et d'ornemens variés que couronnaient une coupole enrichie de fleurs et de larges bandes d'étoffes brillantes. Ce balcon était placé au milieu

(1) "Suisse" (inscription dans la marge)

(2) "Mgr de Nancy - St-Joseph 1840" (inscription dans la marge)

d'un immense quarré approprié à la circonstance et bordé de plantation de rameaux et jonché de verdure.

Aussitôt que l'évêque parut dans la cote les canons se firent entendre dans les écrans de la montagne et en faisaient murmurer les échos. A l'instant qu'il approcha du camp sacré cette multitude immense s'ébranla comme les houles que les vents commencent à soulever sur une vaste mer et s'avança autant qu'elle pût à son enture. Là avant de demander la bénédiction de l'Evêque le curé lui adressa la parole en commentant ces paroles inscrites sur un beau drapeau blanc: béni soit celui qui vient au nom du Seigneur... Le Bon Evêque répondit donna sa bénédiction, traversa une partie de la côte jusqu'à une croix qui est comme un temple violé, revint au camp sacré, y fit une bénédiction de croix, fit à chaque station une courte mais onctueuse instruction et vint se placer sur le balcon préparé pour son discours. Il parla plus d'une heure avec ses mouvemns oratoires qui charment qui entraînent qui magnétisent. Mille acclamations, mille (...) en faveur de la foi (1) se firent entendre. Après ce discours enchanteur Mr Dufresne fut prié de lire une adresse de la part des citoyens de St Eustache; Mr Rayzenne respectable notaire de St Benoit adressa des remerciemens au St Evêque. Des applaudissemens furent entendus de toutes parts dans cette immense enceinte. Il voulut bien ensuite souscrire pour la fondation d'une école catholique dans cette côte et retourna à Vaudreuil continuer la retraite qu'il y dirigeait.

Le Suïssisme ne fut plus à craindre dès lors dans cette côte: aussi dans la retraite qui suivit cette visite donnée par le P. Martin tous ceux qui avaient fait craindre pour leur foi se sont présentés aux sacremens et nous pensons être débarrassés de cette vilaine escabarderie.

(...) Mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Suïsses - St-Joseph 1840" (inscription dans la marge)

D'autre part les Prêcheurs de la Grande Ligne de l'Acadie ayant fait sonner bien haut l'avancement de leur secte dans cette localité afin de décupler leur revenu provenant de la Société biblique furent soupçonnés d'exagération, la Bibliomanie toute crédule et bonne qu'elle soit fit des recherches, envoya des enquêteurs sur les lieux et reconnurent que les merveilles de la jonglerie n'étaient pas ce qu'on en avait dit, tout au contraire on n'y vit pour toute Congrégation où l'on avait fait bâtir de vastes bâtimens et de beaux jardins, qu'une demie douzaine de gredins, de mauvais sujets et de boyadères... On retira le Dieu Memmon et la grande ligne n'est plus en vogue le manque d'espèces sonnantes tarit toujours le pragma des fous prêcheurs (1) tandis qu'il sert d'aliment au catholicisme: témoins toutes les Missions du monde entier.

Cette loge de la grande ligne avait acquis dans le tems de sa plus grande gloire un personnage disgracié du Sacerdoce catholique, c'est Mr Léon Normandeau ordonné en 1835. Après son vicariat à la Rivière du Loup où il avait commencé en cachette sa conduite déplorable, Mgr Signay Evêque de Québec le nomma Curé de St Léon le Grand où il ne resta qu'une couple d'années. Le dérèglement de ses moeurs obligea l'Evêque à sévir contre lui et à lui ôter sa cure (1838). Malheureusement nous avons à dire que les Evêques n'ont pas pris assez d'attention à ceux qu'ils mettent dans le chemin sans savoir quelquefois aucune réponse quelconque que l'hospitalité de leurs confrères qui ne leur est pas refusée sans doute mais qu'un homme d'honneur n'aime pas à demander. Les Evêques en changeant l'ordre des choses établi par Mgr de Laval qui avait établi l'amovibilité des Curés en Canada en eut la charité de pourvoir au soutien des curés en cas

(1) "Normandeau 1838" (inscription dans la marge)

de besoin: le Séminaire de Québec était l'asile des vétérans du sanctuaire ou le pénitenciaire de ceux qui auraient eu le malheur de commettre quelque faute grave. On a voulu conserver l'amovibilité de placer les curés suivant bon plaisir mais on leur a ôté la planche dans le naufrage, le port après le passage!(1) Voilà une anomalie que nous ne devons pas passer sous silence en honnête homme bien qu'elle frappe quelque sommité.

L'infortuné Normandeau donc réduit à cet état où la faim et le découragement font faire des imprudences, quelquefois des crimes à ceux qui n'ont pas assez de force morale pour se soutenir: ne voulant pas ou se corriger ou se conformer aux censures dont il était frappé il se jeta dans la secte extravagante mais alors opulente des Suisses de la grande ligne en 1840. et devint le digne collègue de Mr Roussit, le Majordome de la Galère et de sa dame qui en est la prêtresse!

On cria bien haut ce prétendu triomphe surtout dans les rapports à la Société qui paie, les Suisses se fendirent les rictus jusqu'aux oreilles en piaffant mais ce ne fut que pour peu de tems. On sait que les Judas ne font jamais de prosélytes. Un Canadien aurait honte de prêter l'oreille à un prêtre renégat concubinaire et adultère... Car suivant la remarque des protestans eux mêmes ils avouent que ce sont des gens de cette sorte qui passent dans leur camp et jamais une dont la conduite est honorable! Normendeau a pu vivre avec les Boyadaires de la loge de la grande ligne mais il n'a jamais, d'après ce qu'on me dit fait un seul prosélyte: d'ailleurs que leur importe à eux le prosélytisme; peut-il y avoir dans l'hérésie l'amour du règne

(1) "Suisses 1838" (inscription dans la marge)

de Dieu? La faim seule met ces gens là en quête et comme la bonne Société Biblique leur donne de quoi l'étancher, tout est fait.

D'ailleurs (1) on a soin de bien motiver les rapports à la Société afin qu'elle ait soin du St Crépin des Jongleurs: on dit pas dans une paroisse il y a eu cette année tant de convertis mais vous ne trouvez ni le nom de la paroisse ni celui des convertis.

Eh! voilà la vie...

que les Suisses font...!!!

Il est le seul Canadien instruit dans le Bas Canada qui ait jusqu'à présent donné le scandale d'une pareille apostasie; vous en chercheriez en vain depuis l'établissement du Pays: ceux mêmes chez qui semble dormir la foi ils rougiraient de se faire protestants, ils sont trop logiques pour croire aux rêveries cent mille fois contredites par des millions de Sectaires qui se damnent les uns les autres; ils sont trop logiques enfin pour croire à des propositions contraires et contradictoires répandues dans les livres des Jongleurs et des charlatans qui commerce de la crédulité imbécille des hommes. Il n'y a qu'un Dieu qu'une vérité, qu'un baptême ils ont la possession, l'antériorité de la foi qui la leur fait connaître ils sont trop logiques encore une fois pour se laisser bernier des contes bleus qu'on débite au nom de la Divinité à tort et toujours de travers par le monde et les siècles. On compte 250. religions qui combattent l'antique et apostolique religion catholique et romaine et l'on veut que la vérité se trouve dans le pour et le contre! Fi! Donc! où est le bon sens! et quel funeste délire que celui de la raison! Je vais (2) plus loin et

(1) "Suisses 1838" (inscription dans la marge)

(2) "Ditto" (inscription dans la marge)

je dis qu'un homme instruit sera catholique ou Déiste: Protestant, jamais: c'est hors la logique... Mais c'est assez à propos de pauvres Suisses et d'un infortuné Normandeu plus à plaindre qu'à mépriser car il a le ver rongeur de sa conscience qu'il ne tuera jamais quoi qu'il fasse: Vermis arcum non moritur.

Enfin dans le Township de Ramzay les Suisses réussirent à embêter quelques pauvres ignorans éloignés des Eglises, mais Mr Brassard curé de Ste Etizabeth étant allé chez eux réussit à les éclairer et ils congédièrent leurs pervers instructeurs. Mr Proux de la Paroisse de St Antoine du Tilly donna la chasse au nommé Lundy embaucheur dans le District de Québec.

Pour mettre l'intérêt des habitans catholiques de leur côté, ils ont la mauvaise foi de dire que leurs prêtres sont trop riches eux qui n'ont pas la moitié du budget des revenus ecclésiastiques comparé avec celui des ministres qui traînent après eux comme des comètes ainsi que les Suisses ces longues queues de femmes, enfans, domestiques? A quel bon sens que ces faméliques prêcheurs puissent (...) (1) avec moins qu'un seul homme, célibataire et sans rapport avec le monde? Aussi nos bons habitans ne sont pas la dupe de cette caffardise dont on leur a déchiré le voile, en parlant des dîmes payées en Europe pour les Lords spirituels jusqu'au dernier des ministres. On leur a cité la rigueur abominable avec laquelle on exige les revenus ecclésiastiques dans les pays protestans jusqu'à mettre un marié qui ne paie pas comptant à la clef dans la sacristie jusqu'à ce que sa chère (2) devenue sa moitié aille chercher de l'argent dans sa parenté! Vilainie protestante; jusqu'à faire mettre en prison pendant 15 mois parce qu'il ne pouvait payer les cinq shelings qu'il devait au ministre! Ceci est arrivé au nommé Jonathan Towgood en 1842. Par ceci, jugez du reste: ab uno disco omnes...

(1). il manque probablement un mot (n.d.l.r.)

(2) "Suisses" (inscription dans la marge)

Ce pauvre homme est tellement malade qu'on désespérait de sa vie! Qu'on lise Colbert et bien d'autres et qu'on vienne ensuite parler de la modicité des revenus des ministères, surtout du Haut Clergé qui possède des 50 milles louis de revenus, tandis que nos Evêques n'ont rien, que la plupart des curés n'ont pas £ 100. Tandis que les Canadiens ne paient que le 26e du grain seulement au lieu du 10e de tout le produit de la terre en Angleterre? Ici jamais d'emprisonnement, de saisie même, jamais de poursuite judiciaire à moins que le cultivateur ne veuille pas payer par mauvaise foi et qui est très rare.

Que nous sommes aise de prendre congé des Suisses: plut à Dieu que ce fut pour toujours! et qu'ils laissassent nos fidèles et bons catholiques pratiquer paisiblement leur foi antique, leur conduite si morale, si décente, si exemplaire! Tandis que le commerce avec ces aventuriers peut toujours les démoraliser: car ces gens là peuvent faire perdre la foi mais ils ne peuvent produire le bien, l'honnêteté, (1) les moeurs: ceci est l'ouvrage de la foi (2) et la foi manquant tout le reste croule avec elle...

Le 4 juin 1838. l'Evêque de Montréal informa les curés de son Diocèse qu'il avait reçu un indult de Rome en date du 7 janvier de cette année qui l'autorisait à supprimer tout à fait les 2des fêtes de Noel, de Pâques et de la Pentecôte qui donnaient lieu à des plaintes; mais qu'il n'avait rien voulu statuer sur cet article sans avoir leur opinion. La réponse des Curés ne se fit pas attendre: depuis longtems on avait à gémir sur les désordres qui se passaient ces jours là dans la généralité des paroisses.

(1) Probablement honnêteté (n.d.l.r.)

(2) "Fêtes abolies. 12 mars 1838" (inscription dans la marge)

Car comme les gens avaient la permission de travailler ces jours là et qu'ils n'étaient tenus d'assister aux offices que par dévotion, il arrivait qu'un grand nombre venait aux offices et passait le reste de la journée dans les jeux, les danses et souvent l'ivrognerie. D'ailleurs c'était une anomalie d'obliger le curé à faire des offices solennels dans une église presque vide et de voir le reste du tems de la débauche! Puis ensuite il y avait des trois ou quatre jours de suite de fêtes chômées c'était trop et d'ailleurs les jours de rassemblement sont toujours dommageables aux moeurs.

Les Curés demandèrent donc en grande majorité le rappel de ces fêtes qui eut lieu le 12 mars 1838. par un mandement lumineux et d'une piété éclairée sur la quantité de réponses adressées à l'Evêque ou contre il n'y en avait pas une douzaine qui fut favorable comme cela devait être.

L'Evêque (1) recommande aussi de ce même mandement au Clergé et au peuple l'établissement d'écoles élémentaires dans leurs paroisses, permettant qu'on prenne pour cela le quart des revenus des fabriques suivant le statut de 1824 qui établit les Ecoles de fabrique. "Cette bonne oeuvre, dit-il, est au dessus de toutes les autres que vos revenus pourraient vous permettre d'exécuter dans vos bénéfices: car il est de fait que de grands efforts sont en marche pour décatholiser le pays par le moyen de l'éducation; c'est donc à vous de vous lever en masse pour défendre vos droits religieux et arracher vos brebis à la gueule affamée des loups ravissant en élevant dans vos paroisses autant d'écoles chrétiennes qu'il vous sera possible d'en établir.

(1) "Mandement pour Ecoles-Divisions de paroisse - St-Eustache Ste-Geneviève morcelés 1838" (inscription dans la marge)

C'est en parlant de la sorte que cet Evêque adoptait le plan de morceler les paroisses en mettant deux Eglises sur le même territoire où il n'y en avait qu'une seule encore médiocrement pourvue comme St Eustache et Ste Geneviève sous prétexte qu'il y avait trop de monde. Mais cet excédant de population ne venait que d'un grand village et de terres désertées lesquels paient moins parce que les gens sont pauvres et ne paient rien du tout parce qu'ils ne cultivent pas la terre dans les villages. Au contraire les grands villages contiennent beaucoup qui demandent les soins du curé. Or avec une paroisse tronquée affaiblie comment aurez-vous assez de revenus puisqu'il n'y en avait pas trop auparavant et que les curés voisins ont un territoire double sans être riche? Comment un curé qui n'a pas £ 100, une fabrique dont on a rechanté la moitié du monde pourra-t-elle entreprendre des améliorations publiques? Impossible! Il y a contradiction! Mais comment un homme à grandes vues, à talens transcendans peut-il en agir ainsi: surtout après avoir promis de ne point diviser St Eustache par exemple et lui avoir fait faire une allonge splendide à son Eglise pour cela! Mais quand vient ce morcellement après que l'église, le Presbytère, le Couvent sont brulés sans cela il n'y en aurait jamais été question et quand la paroisse est ruinée on l'oblige à rebâtir avec la moitié de son monde! Mais bien plus: on force une grande partie des gens qui voulait rester à St Eustache à faire partie de la nouvelle St Augustin par le refus des sacremens et de la sépulture! Aujourd'hui même les gens réclament contre cette violence! Voulez-vous savoir enfin d'où peut venir cette épouvantable anomalie de ce que l'âge avait usé ce grand homme et de ce que son entourage était myope...?

Il en fut ainsi pour Ste Geneviève on l'a partagé après plus d'un siècle d'existence mais parce qu'il faut bâtir une église neuve. Voilà (1) qu'il faut en faire deux parce qu'en voulant morceler cette paroisse on favorise une poignée d'intriguans qui servent de leviers pour remuer la machine. L'isle Bizard qui forme la nouvelle paroisse arrachée par le forceps du Curé St Germain du sein de Ste Geneviève a été érigée en titre de cure en février 1840 sous le nom de St Raphael il ne s'agit plus que de payer une église, etc. et de pourvoir à la subsistance d'un curé et de toute la pertintaille qu'il faut pour une église. Quant au pauvre curé qui sera un jour nommé à cette pauvre paroisse je prie ses amis de le prévenir: "Que dans l'isle où Sancho faisait le Gouverneur, Il déjeûnait souvent, dînait, soupait par coeur" Et qu'il pourra bien lui en arriver autant. On verra peut-être dans cette pauvre paroisse comme dans celle de Fossambeault l'Eglise et le Presbytère mis en vente par le Shérif pour payer les constructeurs, en mai 1840. suivant la Gazette officielle de Québec.

Dans ce même mois un Mr Vasseur de Québec importateur de tableaux d'Europe mis en vente à Québec les chefs d'oeuvres des Maîtres tels que Sentier, Signol, Guérin, Goldrieu, Lebrun, Rubens, Gnide, Gérard et Raphael au nombre de vingt. Ce fut ainsi que nos Eglises ont été amplement pourvues de magnifiques tableaux surtout depuis la révolution française de 1789.

Dans cette été le Clergé du Haut Canada, Mgrs M, donell (2) et Gaulin à sa tête adressa à la Reine par le canal de Lord Durrham pour lui demander une dotation en faveur d'un séminaire catholique dans cette Province; puis une paie pour le soutien du

- (1) "Ile Bizard - Vasseur - tableaux 1838" (inscription dans la marge)
 (2) "Requête du Clergé du H.C. - Eglise de Ste-Luce 1838" (inscription dans la marge)

Clergé et des Ecoles catholiques au moyen de laquelle on abandonnera la dime que lui garantissent les traités. A ce soutien de cette Requête on députa en Angleterre Mr Angers M'donell grand Vicaire et curé de Sandwich et le Dr Ralph de l'Ancaster.

Le 25. juillet de cette même année Mgr Signay de Québec alla bénir la première pierre de l'Eglise nouvelle de Ste Luce dans la Seigneurie de la Malbaie Comté de Rimouski. C'est là l'Eglise qu'on aperçoit en arrivant au Canada par la voie du golphe. Cette Eglise en pierre est vaste, belle et digne de la piété des bons Acadiens. C'est Mr des Trois Maisons ancien Missionnaire de la Rivière Rouge qui en est le curé. Le célèbre peintre de Québec Mr Ramau a fait un tableau patronal de cette église; c'est un ouvrage d'imagination d'un grand effet: vous voyez Ste Luce qui a une apparition de Ste Agathe laquelle lui dit que sa mère sera guérie si elle va prier à son tombeau on voit le tombeau et la mère de Ste Luce priant auprès du tombeau. Dans un autre coin du tableau on apperçoit la ville de Catane et le mont Etna qui fait jaillir ses flammes. Tout est beau et bien frappé et d'une merveille admirable.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les modes et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$10 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache (Québec)